

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai  
**Fiches UE ARTS NUMÉRIQUES / ANIMATION (EXPRESSION) MASTER 2**

Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Arts numériques   Animation (Expression)	
Programme de cours : 2024 - 2025	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en arts numériques faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

<b>UE 1 : Atelier</b>	<b>Crédits : crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE : Thomas Boucart</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Arts numériques / Atelier</b>	Thomas Boucart

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Arts numériques / Atelier</b>	Artistique	Annuelle	11h/semaine	Q2
<b>Travail de fin d'études : mémoire</b>	Mémoire	Annuelle		Q2

**Pas de seconde session pour les cours de type artistique**

### Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

<b>U.E.1</b>
--------------

### Objectifs de l'enseignement

<b>Arts numériques / Atelier</b>
A la fin du bloc, l'étudiant devra avoir maîtrisé, pourra expliquer (principaux concepts) et réaliser: Le choix de son projet personnel. Le choix des techniques utilisées. Une spécialisation dans un domaine plastique et numérique (installation, mapping, animation traditionnelle, animation numérique, ...)
L'étudiant devra être capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Illustrer ses idées par des recherches graphiques cohérentes pour supporter son discours.</li> <li>Adapter et développer sa créativité sur un sujet libre sans se laisser enfermer dans les contraintes techniques et proposer d'autres idées.</li> <li>Réaliser et mettre en scène textes, sons, images et vidéo et/ou interactivité en rapport avec son sujet.</li> <li>Etre autonome dans sa démarche</li> <li>Évaluer sa création et décider des modifications ou évolutions à y apporter.</li> <li>Mettre son travail en rapport avec des techniques émergentes et novatrices.</li> <li>Organiser efficacement son temps de travail.</li> </ul>
<b>Travail de fin d'études : mémoire</b>
Le mémoire marque l'aboutissement dans l'apprentissage de l'étudiant et se réalise de concert avec sa pratique artistique en animation expression. Appuyé par l'écriture, ce mémoire ce veut être un support écrit en lien direct avec son travail d'atelier, l'étudiant démontre sa capacité de questionnement, de réflexion, de critique et d'argumentation dans sa pratique artistique. Cette réflexion s'articulera autour d'un champ des arts numériques dans sa vision la plus large.

### Description de l'enseignement

<b>Arts numériques / Atelier</b>
Programme Le programme en Master 2 repose complètement sur le projet de l'étudiant et s'adapte aux besoins ponctuels.
Organisation (déroulement) : Échange verbal d'idées entre le professeur et les étudiants.

L'étudiant propose plusieurs projets appuyés par des recherches et de la documentation.  
L'étudiant est orienté dans ses choix de façon individuelle pour l'aider à résoudre les problèmes de manière personnalisée et lui permettre une progression adaptée.  
L'étudiant expérimente, propose différentes techniques et trouve la technique la plus appropriée selon son sujet et ses propres affinités. L'étudiant doit s'investir et se positionner dans une démarche active. Il doit être autonome, critique et être capable d'engager une discussion sur son travail.  
Le travail final est réalisé après discussion et correction sur le projet de façon individuelle.

### **Travail de fin d'études : mémoire**

#### **Programme :**

La réalisation du mémoire vise à démontrer les capacités de questionnement et de réflexion de l'étudiant quant à son travail artistique. Même s'il s'agit d'un travail personnel, ce travail est accompagné par un promoteur et possiblement par un copromoteur qui guide l'étudiant dans sa recherche et sa rédaction.

La forme artistique du mémoire reste libre pour peu qu'elle soit intelligible et claire dans son propos. Dans tous les cas, ce travail comportera un travail de rédaction. Cet écrit comptera au minimum 25 000 signes (table des matières et bibliographie non comprise).

Il contiendra un référencement bibliographique précis, et sera rédigé dans le respect des règles de mise en page, d'orthographe et de citation.

#### **Organisation :**

Le choix d'un promoteur par l'étudiant, avec l'accord préalable dudit promoteur, est soumis à validation par le responsable du Master Animation (Expression).

Le choix des lecteurs, avec leurs accords préalables, est validé par le promoteur.

Le sujet du mémoire est présenté dans une note d'intention qui fera l'objet d'une validation pédagogique par le promoteur et le responsable du master Animation (Expression). Il fera également l'objet d'un archivage administratif sur un document prévu à cet effet. Ce document doit être validé par le promoteur et remis au secrétariat au plus tard le lundi qui suit les vacances d'automne de l'année académique de réalisation du mémoire.

L'étudiant doit informer son promoteur de l'avancement du travail et des difficultés rencontrées.

Le mémoire devra être remis pour le 15 mai au plus tard.

### **Acquis d'apprentissage et compétences visées**

#### **Arts numériques / Atelier**

1-2-3-4-6-7-8

#### **Travail de fin d'études : mémoire**

1-2-3-4-6-7-8

### **Mode d'enseignement**

#### **Arts numériques / Atelier**

Présentiel

#### **Travail de fin d'études : mémoire**

Présentiel

## Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
<b>Arts numériques / Atelier</b>	27 crédits
<b>Travail de fin d'études:mémoire</b>	15 crédits

### Arts numériques / Atelier

Evaluation continue et jury artistique extérieur à l'issue du deuxième quadrimestre

Critères d'évaluation :

Respect des consignes, bonne présentation.

La capacité à expliquer ses projets, ses recherches et sa créativité développée par rapport au sujet imposé.

Présentation du travail devant le professeur et ses camarades pour faire un échange et une analyse des critiques observées.

A la fin du Bloc:

Face aux enseignants de l'option et à des membres de jurys externes, l'étudiant fait une présentation et une défense orale de tous les travaux réalisés pendant l'année. Il peut également présenter des travaux d'autres cours liés à l'atelier ainsi que son travail de stage externe.

### Travail de fin d'études : mémoire

Le mémoire est évalué par trois personnes au minimum (dont une extérieure à l'Académie): promoteur, copromoteur le cas échéant, et lecteurs.

Le mémoire est évalué individuellement par le promoteur, le copromoteur et les lecteurs.

Le promoteur réceptionne les évaluations et organise la délibération de la manière qu'il jugera opportune. Il synthétise les commentaires pour pouvoir faire un retour écrit ou oral à l'étudiant si celui-ci le demande.

Critères d'évaluation :

Choix et respect de la problématique.

Réflexion et pertinence du propos.

Structure du mémoire et sommaire

Orthographe, syntaxe et mise en page

Sources, bibliographie

Référencement et légendes

L'évaluation est répartie à 50% pour le promoteur et copromoteur, et 50% pour les lecteurs.

## Bibliographie

<b>Arts numériques / Atelier</b>
<b>Travail de fin d'études : mémoire</b>

## Mots clés

<b>Arts numériques / Atelier</b>
Créativité – Originalité - Stop Motion - Animation traditionnelle - Animation Numérique
Performance – Installation - Exposition - Mapping Vidéo - Montage
<b>Travail de fin d'études : mémoire</b>

Créativité – Originalité - Documentation

<b>UE 10 :</b>	<b>Crédits : 4 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Séminaire / analyse des pratiques</b>	Robin Legge

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Séminaire / analyse des pratiques</b>				

**Pas de seconde session pour les cours de type artistique**

### Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

### Objectifs de l'enseignement

<b>Séminaire / analyse des pratiques</b>
<p>A la fin de ce module, l'étudiant devra avoir compris et pourra expliquer comment construire un CV et une lettre de motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>comment créer une présentation PowerPoint professionnelle</li> <li>comment réaliser un dossier de présentation de sa démarche artistique</li> <li>comment concevoir un projet culturel ou artistique</li> </ul> <p>L'étudiant devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>imaginer des actions de valorisation de sa production artistique après l'école</li> <li>communiquer au sujet de sa démarche artistique (présentation orale, PowerPoint, book, portfolio, site internet, réseaux sociaux, etc.)</li> <li>maîtriser les méthodes de recherche des différents types de soutien pour les artistes</li> <li>constituer un dossier pour répondre aux appels à projets</li> <li>travailler en groupe</li> <li>gagner en autonomie et en professionnalisme</li> </ul>

### Description de l'enseignement

<b>Séminaire / analyse des pratiques</b>
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir, encadrer et aiguiller les étudiants des différentes finalités au caractère professionnalisant de leur formation en art ;</li> <li>Veiller à la bonne rédaction et à la structure/formulation de dossiers ;</li> <li>Aider à la rédaction d'un CV artistique et d'un dossier concis de présentation de la démarche ;</li> <li>Présenter des exemples et contre-exemples de sites internet artistiques ;</li> <li>Présenter des exemples et contre-exemples de dossiers artistiques ;</li> <li>Aider les étudiants à la recherche d'aides aux artistes ;</li> </ul>

Sensibiliser les étudiants à la pro-activité (développer des initiatives ou participer à des projets artistiques) ;  
 Encourager la mise en réseau (networking) ;  
 Rencontrer des d'artistes et/ou des opérateurs culturels ;  
 Visiter des lieux d'exposition (diversité des possibilités) ;  
 Imposer des conférences sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes.

#### Organisation

Cours théoriques portant sur la figure de l'artiste, le monde de l'art et la réalité du terrain ;  
 Cours théoriques portant sur la conception d'une présentation orale publique (avec PowerPoint), d'un CV artistique et d'une lettre de motivation, d'un dossier concis de présentation de la démarche, ainsi que d'un projet à développer pour préparer la sortie de l'école et préparer l'étudiant à la phase postscolaire ;  
 Présentation d'exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et de dossiers artistiques ;  
 Mise en application pratique des cours théoriques ;  
 Conférence sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes ;  
 Conférence d'artistes et/ou d'opérateurs

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

Séminaire / analyse des pratiques

### Mode d'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

Présentiel

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
 Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Séminaire / analyse des pratiques	4 crédits

Séminaire / analyse des pratiques

L'évaluation continue durant l'année. Elle porte sur les points suivants :

- Présentation orale PowerPoint de la démarche artistique (comportement et attitude de l'orateur, plan et structure de la présentation, etc.) ;
- Dossier de présentation de la démarche artistique (structure, clarté, syntaxe, orthographe, etc.) ;
- CV artistique complet et structuré ;
- Mise en application pratique des cours théoriques ;
- Dossier pour préparer la sortie de l'école (plan et

structure de la présentation) ;  
Compte-rendu des conférences suivies ;  
Implication active durant les sessions de cours (regard critique sur les exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et dossiers artistiques, etc.).

Le système d'évaluation sera présenté aux étudiants au début de l'année académique. Il leur permettra de gagner une certaine autonomisation concernant, entre autres, la communication, la diffusion et la présentation de leur travail, la constitution et la rédaction d'un dossier, ainsi que la recherche d'une aide financière.

## **Bibliographie**

Séminaire / analyse des pratiques

## **Mots clés**

Séminaire / analyse des pratiques



<b>UE 11 :</b>	<b>Crédits : 14 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Stages / Externes</b>	

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Stages / Externes</b>				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

### Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

### Objectifs de l'enseignement

<b>Stages / Externes</b>

### Description de l'enseignement

<b>Stages / Externes</b>

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

<b>Stages / Externes</b>

### Mode d'enseignement

<b>Stages / Externes</b>

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
 Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
<b>Stages / Externes</b>	14 crédits
<b>Stages / Externes</b>	

### Bibliographie

<b>Stages / Externes</b>

### Mots clés

<b>Stages / Externes</b>
--------------------------